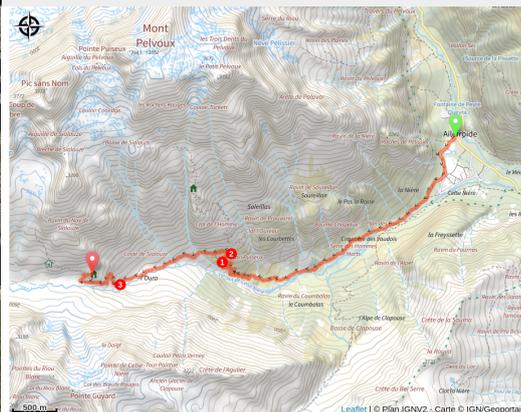


D'Ailefroide au refuge du Sélé

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



Refuge du Sélé (© Parc national des Écrins - Jean-Philippe Telmon)



Dans un cadre de très haute montagne, cette étape emprunte une vallée aux montagnes mythiques et conduit au refuge du Sélé par le franchissement d'une falaise.

Dès 1913, l'État français, par le biais de l'administration des Eaux et Forêts, achète des terrains à certaines communes de l'Oisans et de la Vallouise. Ainsi le vallon de Celse Nière a-t-il bénéficié d'une protection bien avant la création du Parc National des Écrins en 1973.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 7.4 km

Dénivelé positif : 999 m

Difficulté : Difficile

Type : Étape

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Refuge

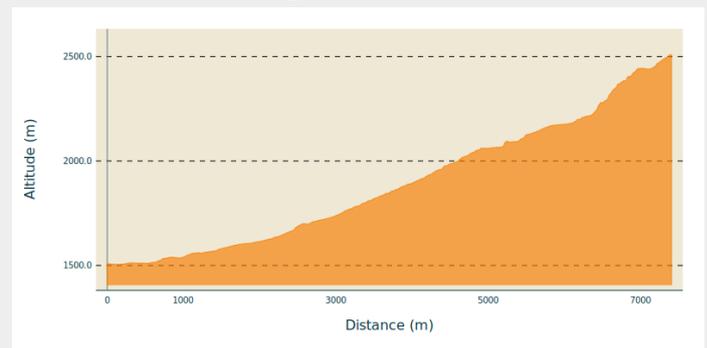
Itinéraire

Départ : Ailefroide

Arrivée : Refuge du Sélé

Communes : 1. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique

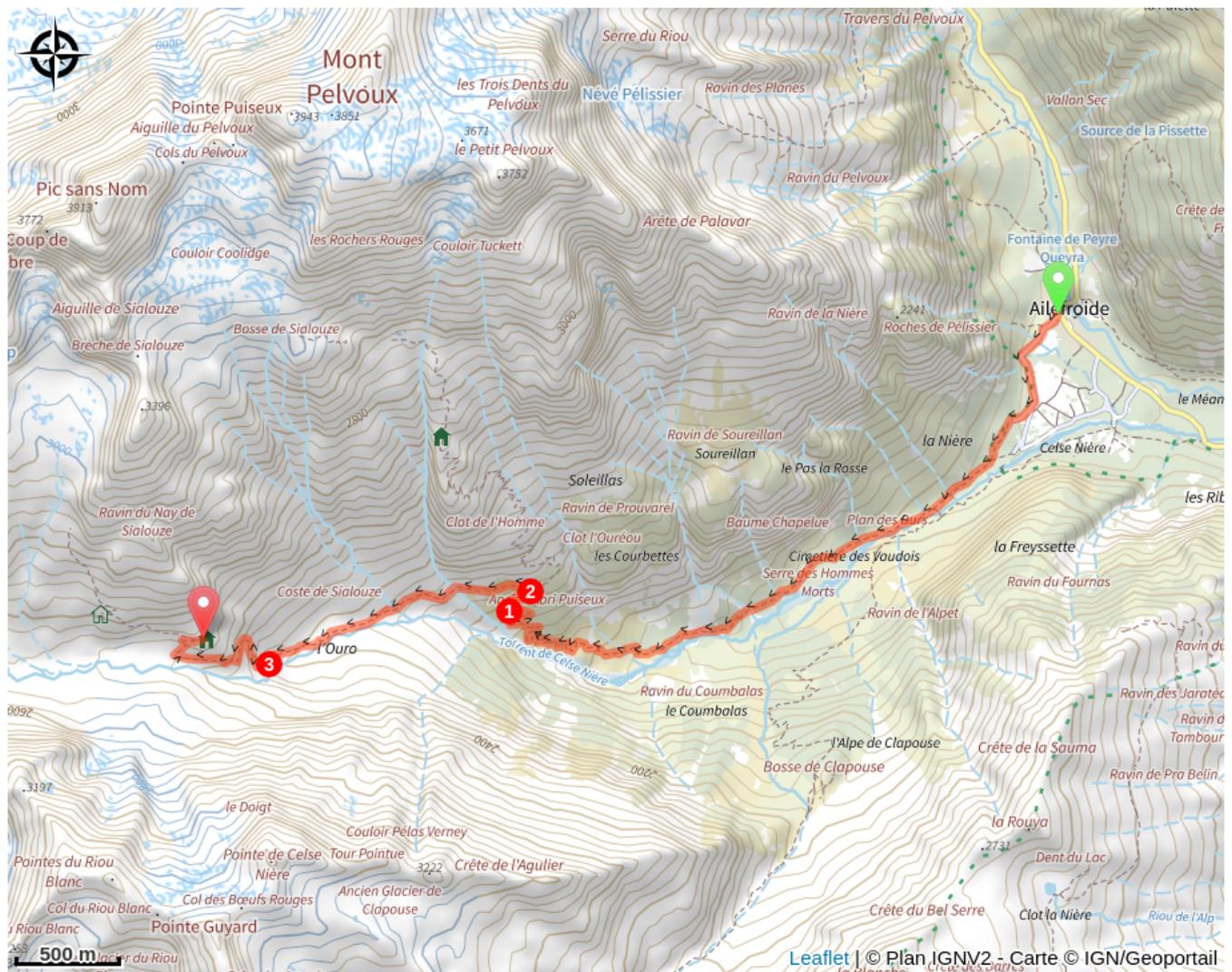


Altitude min 1513 m Altitude max 2499 m

Du parking, remonter la vallée du Sélé par le sentier qui suit la rive gauche du torrent de Celse Nière. Après une longue montée en faux plat, le sentier emprunte des lacets raides jusqu'à la jonction avec le sentier du refuge du Pelvoux (1993m).

1. Prendre à droite (l'ancien sentier qui continue tout droit vers le refuge du Sélé est fermé), passer quelques lacets, puis prendre à gauche à l'intersection vers le refuge du Sélé.
2. Poursuivre tout droit par de grandes traversées qui mènent au pied d'une falaise très raide.
3. Un large sentier permet d'attraper des câbles qui remontent cette face sur la droite tout d'abord, puis en traversée vers la gauche. A la sortie de la falaise, remonter le bon sentier qui tourne franchement à droite pour gagner le sommet du promontoire rocheux où se trouve le refuge.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

Dans la barre du Sélé, passage difficile équipé de câbles, exposé et très glissant par temps humide ou pluvieux.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>